

Résiliation bail meublé par le locataire

Par fadou92, le 13/05/2008 à 10:47

Bonjour,

je souhaitais savoir s'il y avait un préavis à donner a son bailleur pour une location meublé si l'on veut quitter le logement au bout de 3 mois seulement ?

Le bailleur peut-il se retourner contre le locataire ?

Merci d'avance.

Par Marion2, le 15/05/2008 à 18:46

Il faut lire votre bail. La réponse est dedans